

Evolution des salaires 2008



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la statistique OFS

Neuchâtel, 2009

La série «Statistique de la Suisse»
publiée par l'Office fédéral de la statistique (OFS)
couvre les domaines suivants:

- 0** Bases statistiques et produits généraux
- 1** Population
- 2** Espace et environnement
- 3** Vie active et rémunération du travail
- 4** Economie nationale
- 5** Prix
- 6** Industrie et services
- 7** Agriculture et sylviculture
- 8** Energie
- 9** Construction et logement
- 10** Tourisme
- 11** Mobilité et transports
- 12** Monnaie, banques, assurances
- 13** Protection sociale
- 14** Santé
- 15** Education et science
- 16** Culture, médias, société de l'information, sport
- 17** Politique
- 18** Administration et finances publiques
- 19** Criminalité et droit pénal
- 20** Situation économique et sociale de la population
- 21** Développement durable et disparités régionales et internationales

Evolution des salaires 2008

Résultats commentés et tableaux

Rédaction Thérèse Jeanloz

Editeur Office fédéral de la statistique (OFS)

Editeur: Office fédéral de la statistique (OFS)

Complément d'information: Section des salaires et des conditions de travail, secrétariat, OFS, tél. 032 713 64 29
e-mail: lohn@bfs.admin.ch

Auteur: Thérèse Jeanloz

Réalisation: Thérèse Jeanloz

Diffusion: Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel
Tél. 032 713 60 60 / Fax 032 713 60 61 / E-Mail: order@bfs.admin.ch

Numéro de commande: 166-0800

Prix: 6 francs (TVA excl.)

Série: Statistique de la Suisse

Domaine: 3 Vie active et rémunération du travail

Langue du texte original: français

Page de couverture: Roland Hirter, Berne

Graphisme/Layout: OFS

Copyright: OFS, Neuchâtel 2009
La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales,
si la source est mentionnée

ISBN: 3-303-03242-8

Table des matières

L'essentiel en bref	4	Indice des salaires 2004–2008, 1993=100	
1 Introduction	5	T1.93 Indice des salaires nominaux, Total	22
2 Résultats	7	T2.93 Indice des salaires réels, Total	23
2.1 Evolution des salaires en 2008	7	Indice des salaires 1942–2008, 1939=100	
2.2 Evolution des salaires nominaux et réels sur le long terme	8	T1.39 Evolution des salaires nominaux et réels et de l'inflation	24
3 Aspects méthodologiques et définitions	13	Liste des graphiques	
3.1 Evolution des salaires à structure constante	13	G1 Evolution des salaires nominaux 2008 par branche économique: variation en % par rapport à 2007	6
3.2 Méthode	13	G2.1 Evolution des salaires réels 2008 par branche économique: variation en % par rapport à 2007. Secteur secondaire	9
3.3 Les salaires	14	G2.2 Evolution des salaires réels 2008 par branche économique: variation en % par rapport à 2007. Secteur tertiaire	9
3.4 Les personnes salariées	15	G3.1 Evolution des salaires nominaux et réels par branche économique entre 2000 et 2008: variation en % par rapport à 2000. Secteur secondaire	10
3.5 Raccordement mathématique à l'ancienne série de l'indice	15	G3.2 Evolution des salaires nominaux et réels par branche économique entre 2000 et 2008: variation en % par rapport à 2000. Secteur tertiaire	10
Liste des tableaux		G4 Evolution des salaires réels de 1956 à 2008 (Base 1939=100) variation en % par rapport à l'année précédente	11
Indice des salaires 2006–2008, 2005=100		G5 Evolution des salaires nominaux et réels en moyenne annuelle selon le sexe 1950–2008	12
T1.05 Indice des salaires nominaux, Total	18		
T2.05 Indice des salaires réels, Total	19		
T1.1.05 Indice des salaires nominaux hommes	20		
T1.2.05 Indice des salaires nominaux femmes	20		
T2.1.05 Indice des salaires réels hommes	21		
T2.2.05 Indice des salaires réels femmes	21		

L'essentiel en bref

L'indice suisse des salaires nominaux a progressé de 2,0% en 2008 pour s'établir à 104,9 points (base 2005=100). Cette hausse conjuguée à une inflation marquée à 2,4% conduit à un recul des salaires réels de 0,4% (100,6 points en base 2005=100).

La hausse des salaires nominaux de 2% en 2008 s'inscrit dans une tendance à une progression régulière à partir de 2005 (+1,0%), 2006 (+1,2%) et 2007 (+1,6%) et représente le taux le plus élevé depuis 2002 (+1,8%). Les salaires 2008 ont bénéficié de la forte croissance économique enregistrée en 2007 aussi bien dans le secteur secondaire que dans le secteur tertiaire. Ce dernier enregistre une progression des salaires nominaux de 2,1%, supérieure à celles de 2007 (+1,7%) et de 2006 (+1,2%). Le secteur secondaire affiche une hausse moins prononcée à 1,8% en progression par rapport à 2007 (+1,5%) et 2006 (+1,1%). Les salaires réels reculent de -0,4% (+0,1% en 2006 et +0,9% en 2007). Il s'agit de la plus forte baisse depuis 1999.

A l'automne 2007, au moment des prises de décision en matière salariale pour 2008, les entreprises ont octroyé une revalorisation moyenne des salaires nominaux supérieure à la hausse des prix estimée alors à 1,5% pour 2008. L'augmentation nominale de 2,0% accordée augurait ainsi une hausse du pouvoir d'achat des salaires. Cependant, l'inflation qui a prévalu en 2008 s'est soldée par un taux de 2,4% sous l'effet de la hausse marquée des produits pétroliers. Les salaires réels ont donc accusé une baisse de 0,4%.

Evolution des salaires nominaux et réels selon la branche économique en 2008

	Salaires nominaux	Salaires réels
Ensemble de l'économie	2,0%	-0,4%
Secteur secondaire	1,8%	-0,6%
Secteur tertiaire	2,1%	-0,3%
Hommes	2,2%	-0,2%
Femmes	1,8%	-0,6%
Branches économiques avec les évolutions les plus élevées		
1 Commerce de gros et intermédiaires du commerce	2,6%	0,2%
2 Administration publique; défense nationale; sécurité sociale	2,5%	0,1%
3 Intermédiation financière	2,4%	-0,1%
4 Assurances	2,3%	-0,2%
Branches économiques avec les évolutions les moins élevées		
1 Industries alimentaires, industries des boissons et du tabac	1,5%	-0,9%
2 Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	1,4%	-1,0%
3 Services auxiliaires des activités financières et des assurances	1,4%	-1,0%
4 Industrie textile, habillement et fourrures	1,3%	-1,1%

1 Introduction

Objet de la statistique

La statistique de l'évolution des salaires fait partie du système global de statistiques sur les salaires élaboré par l'Office fédéral de la statistique. Ce système inclut l'enquête suisse sur la structure des salaires, l'enquête sur les accords salariaux dans le cadre des conventions collectives de travail ainsi que la statistique des coûts du travail, encore actuellement en cours d'élaboration.

L'indice suisse des salaires (ISS) a pour vocation de mesurer l'évolution annuelle des salaires en Suisse, par branche économique des secteurs secondaire et tertiaire. C'est un des indicateurs conjoncturels pris en considération dans l'analyse de l'évolution de la situation économique. Il est utilisé lors du calcul du pouvoir d'achat des salaires et constitue une valeur de référence lors du processus des négociations salariales. Il sert aussi de base pour l'application de différentes législations en matière d'assurances sociales (indice mixte AVS par exemple).

Source des données

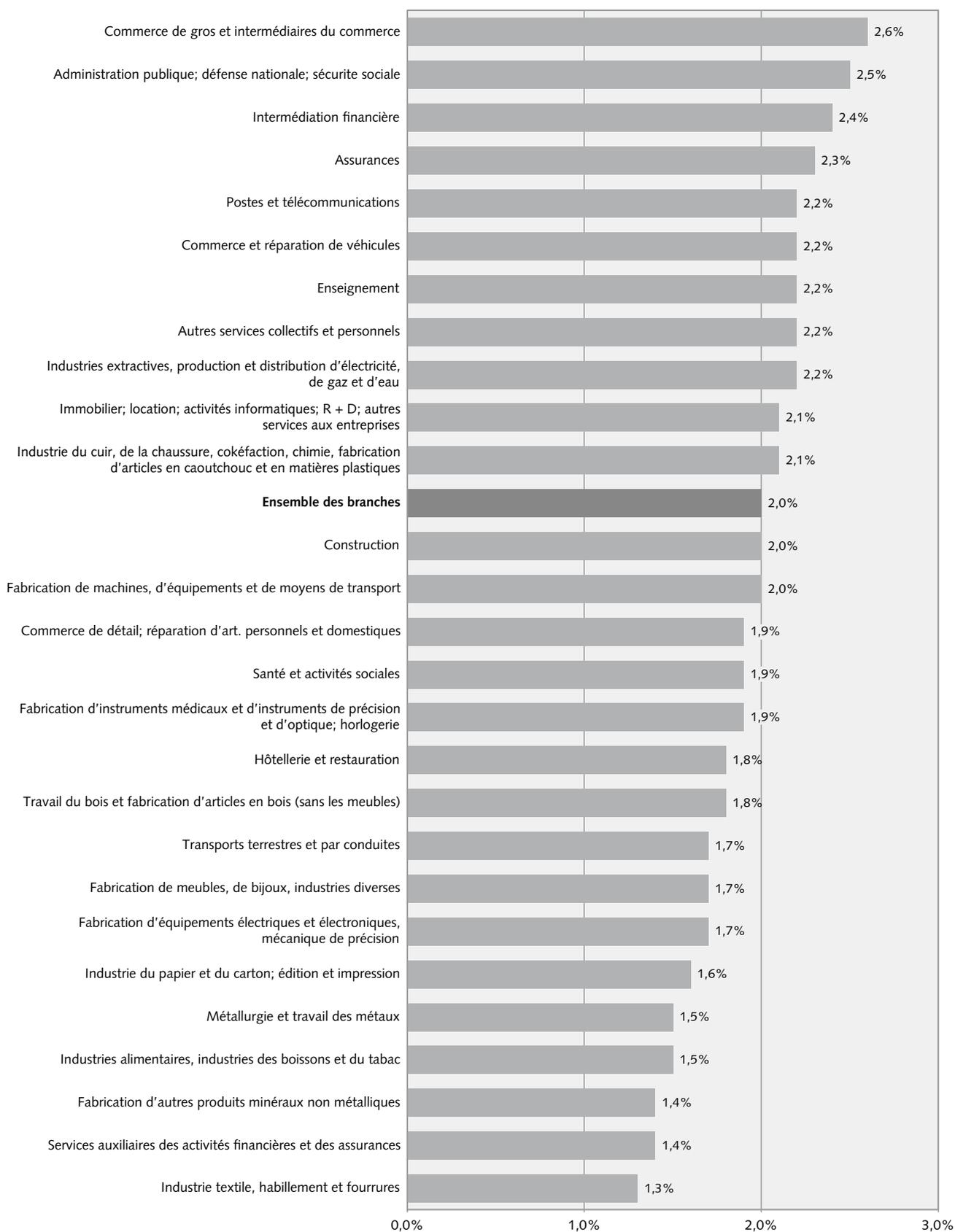
La statistique de l'évolution des salaires est réalisée chaque année sur la base des données tirées des déclarations d'accidents et fournies par le Service de centralisation des statistiques de l'assurance-accidents (SSAA). En 2008, environ 280'000 données individuelles d'accident ont pu être exploitées.

Contenu de la publication

Les principaux résultats de cette statistique, en termes nominaux et réels, sont présentés et commentés dans le chapitre 2 de la publication. Ils sont ventilés en fonction des branches économiques dans la nomenclature générale des activités économiques 2002 (NOGA). La méthode de calcul est présentée de façon détaillée au chapitre 3. Les tableaux standards se trouvent en fin de brochure.

Evolution des salaires nominaux en 2008 par branche économique: variation en % par rapport à 2007

G 1



© Office fédéral de la statistique (OFS)

2 Les résultats

2.1 Evolution des salaires en 2008

La forte hausse nominale ne parvient pas à enrayer un recul des salaires réels

Les salaires nominaux affichent en 2008 une progression de 2% dans un contexte de croissance dynamique de l'économie qui s'est poursuivie tout au long de l'année précédente, tant au niveau de la demande intérieure que de la demande d'exportation. L'indice s'inscrit à 104,9 points (2005=100). Les personnes salariées n'ont cependant pas bénéficié de cette hausse nominale, la plus forte enregistrée depuis 2002, puisque, avec une inflation annuelle moyenne à 2,4%, la compensation du renchérissement n'a pas été atteinte. Les salaires réels reculent, en effet, de 0,4% (100,6 points Base 2005 = 100)

Hausses salariales plus élevées dans les branches exportatrices

Les salaires nominaux de 2008 ont bénéficié de la forte croissance économique enregistrée en 2007 aussi bien dans le secteur secondaire que dans le secteur tertiaire. Les évolutions nominales par branche économique se situent dans une fourchette de 1,3% à 2,6% montrant ainsi une dispersion moins importante que l'an passé (0% à 2,5%). Cependant, seules deux branches affichent une hausse nominale capable de compenser l'inflation et donc d'assurer une légère croissance du pouvoir d'achat des salaires. Il s'agit du commerce de gros à +2,6% et de l'administration publique à +2,5%. Toutes les autres branches se situent au-dessous du seuil des 2,4%. Le secteur tertiaire enregistre une progression nominale de 2,1%, supérieure à celles de 2007 (+1,7%) et de 2006 (+1,2%). Le secteur secondaire affiche une augmentation moins prononcée à 1,8% mais plus forte qu'en 2007 (+1,5%) et 2006 (+1,1%).

Les sociétés financières ont fortement contribué à la croissance économique en 2007 et bénéficient en 2008 des revalorisations salariales parmi les plus élevées. C'est le cas de la branche de l'intermédiation financière

(+2,4%) et des assurances (+2,3%). Dans l'industrie, les branches fortement exportatrices ont profité de la bonne conjoncture au niveau mondial. Il s'agit des branches de la chimie (+2,1%) et de la fabrication de machines, d'équipements et de moyens de transports (+2,0%).

Sur le plan intérieur, la demande a aussi participé à la bonne tenue de l'économie. Dans ce domaine, les branches du commerce de gros (+2,6%) et de l'administration publique (+2,5%) affichent les hausses de salaires les plus fortes. Elles sont suivies par les postes et télécommunications, le commerce et réparation de véhicules, l'enseignement et les autres services collectifs et personnels (+ 2,2%) et la branche de la construction (+2,0%). Les branches dont les progressions nominales sont les plus faibles sont la fabrication d'autres produits minéraux non métalliques (+1,4%), les services auxiliaires des activités financières et des assurances (+1,4%) et l'industrie textile, habillement et fourrures (+1,3%) (Tableau T1.05, Graphique G1).

Salaires réels en recul de 0,4%

L'indice des salaires réels est obtenu en déflétant l'indice des salaires nominaux avec l'indice des prix à la consommation en moyenne annuelle qui mesure l'inflation. Si les salaires nominaux progressent plus vite que les prix à la consommation alors les personnes salariées bénéficient d'une évolution positive des salaires réels. Au contraire, une croissance des prix supérieure à celle des salaires nominaux entraîne une baisse des salaires réels.

L'année 2008 se caractérise par un recul des salaires réels de 0,4%. Une telle baisse n'avait plus été observée depuis 1999 (-0,5%). Pourtant l'évolution nominale des salaires (2,0%), basée en partie sur l'estimation de l'inflation qui, à l'automne 2007, était estimée à 1,5% pour 2008, augurait une progression réelle. Cette chute des salaires réels s'explique donc essentiellement par le fait que l'inflation (2,4%) a dépassé les prévisions.

Bien que les décisions en matière de revalorisations salariales portent sur les salaires nominaux c'est en fait l'évolution du salaire réel qui intéresse à la fois les

personnes salariées et les employeurs. Les personnes salariées souhaitent accroître ou tout au moins maintenir le pouvoir d'achat de leurs salaires, les employeurs étant généralement plutôt favorables à une indexation des salaires sur les prix. Le salaire réel recherché dépend à la fois du salaire nominal et du niveau des prix attendu c'est-à-dire de l'inflation qui prévaudra à la période suivante. Le salaire nominal est en principe compatible avec le salaire réel attendu à condition que l'inflation future soit estimée correctement. Or en 2008, l'explosion des prix pétroliers a provoqué une hausse inattendue de l'inflation (Tableau T2.05).

Dans le secteur industriel, la baisse du pouvoir d'achat des salaires s'inscrit à -0,6% et toutes les branches accusent des taux d'évolution négatifs. Quatre branches affichent des reculs moins significatifs. Ce sont les industries extractives, production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau (-0,2%), l'industrie de la chimie (-0,4%), la construction (-0,4%) et la fabrication de machines, d'équipements et de moyens de transport (-0,4%). A l'opposé, les branches les plus préférentielles sont l'industrie textile, habillement et fourrures (-1,1%), la fabrication d'autres produits minéraux non métalliques (-1,0%), les industries alimentaires, industries des boissons et du tabac (-0,9%), et la métallurgie et travail des métaux (-0,9%) (Graphique G2.1).

Le secteur tertiaire enregistre un recul moins important à -0,3% mais seules, deux de ses branches se situent très légèrement au dessus du 0%. Ce sont le commerce de gros à +0,2% et l'administration publique à +0,1%. A l'autre bout de l'échelle, se trouvent les services auxiliaires des activités financières et des assurances (-1,0%), les transports terrestres et par conduites (-0,7%), l'hôtellerie et restauration (-0,6%) et la santé et activités sociales (-0,5%) (Graphique G2.2).

Evolution des salaires selon les caractéristiques de la personne

A partir de 2006, le calcul de l'indice intègre des données relatives aux femmes travaillant à temps partiel prenant ainsi en compte le phénomène de tertiarisation de l'économie avec ses corollaires que sont la hausse de l'activité des femmes et le développement du travail à temps partiel. Les hommes à temps partiel ne représentent pas un groupe suffisamment important pour être statistiquement représentatif. Entre 2007 et 2008, la hausse des salaires nominaux des femmes atteint 1,8% et celle des hommes 2,2%. La croissance des salaires réels se situe à -0,6% pour les femmes et à -0,2% pour les hommes (Tableaux T1.1.05 et T1.2.05).

2.2 Evolution des salaires nominaux et réels sur le long terme

Les années 2000

Sur la période 2000 à 2008, les salaires nominaux ont progressé, dans leur ensemble, de 13,1% (soit 1,5% en moyenne annuelle) avec respectivement 12,5% dans le secteur secondaire et 13,5% dans le secteur tertiaire. Sur ces neuf années, les salaires réels ont augmenté de 4,0% c'est-à-dire 0,4% en moyenne annuelle.

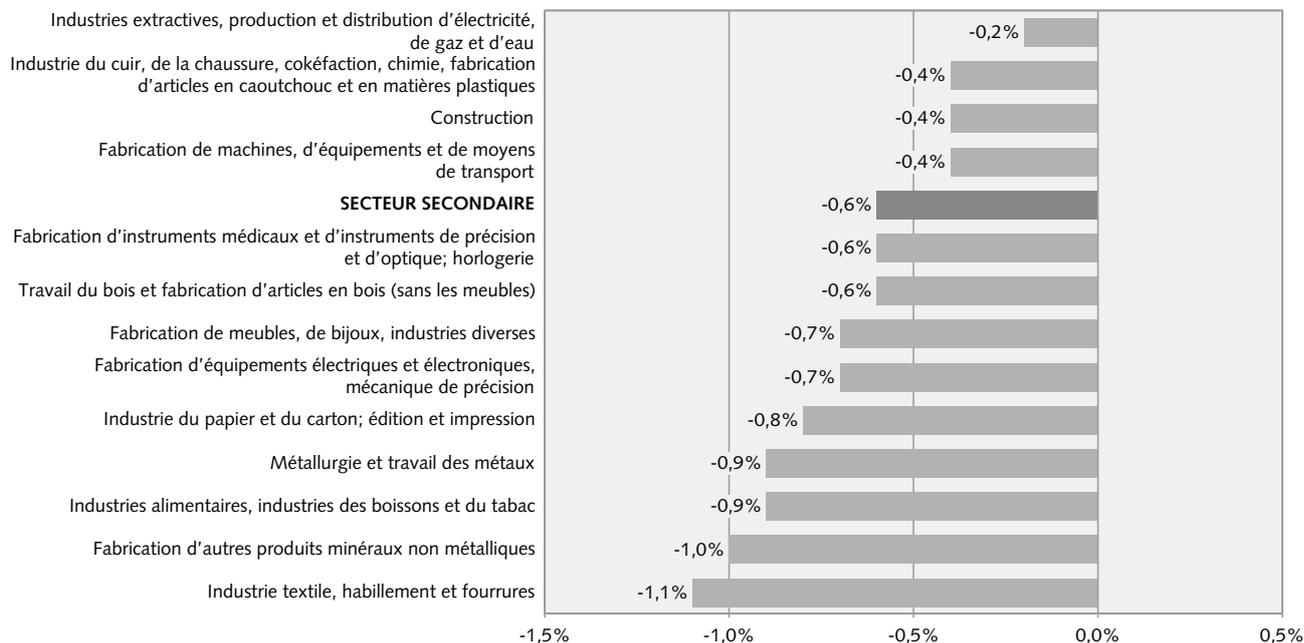
Dans le secteur secondaire, ce sont les branches dites «à moyenne et haute technologie»* qui influencent le plus fortement à la hausse l'évolution des salaires. Il s'agit principalement de la chimie (20,5% nominal), de la fabrication d'équipements électriques, électroniques, de précision et l'horlogerie (15,3%) et la fabrication de machines, d'équipements et de moyens de transport (14,2%). La branche de la construction affiche 14,3% d'évolution nominale. Dans le secteur tertiaire, les branches des secteurs financier et immobilier enregistrent les hausses les plus élevées (Graphique G3.1 secteur secondaire et Graphique G3.2 secteur tertiaire).

L'année 2000 bénéficie d'un élan significatif de l'économie. Le PIB réel atteint son taux de croissance le plus élevé depuis 10 ans (3,6%). Dans ce contexte, les salaires nominaux augmentent de 1,3% mais cette hausse ne parvient pas à enrayer la baisse des salaires réels (-0,3%) due à une inflation de 1,6%. Au cours de 2001, les premiers fléchissements de la croissance sont déjà perceptibles (recul de la croissance du PIB à 1,2%) mais les salaires vont bénéficier de l'évolution économique favorable constatée en 1999 et en 2000. Ainsi, 2001 affiche des valeurs exceptionnelles, en regard des années précédentes, avec une progression des salaires nominaux de 2,5% ainsi qu'une hausse des salaires réels de 1,5%. Dans un contexte de repli conjoncturel sur la période 2001 à 2003, la progression des salaires nominaux a ralenti mais s'est cependant poursuivie en 2002 (1,8%), 2003 (1,4%) et 2004 (0,9%). Compte tenu du faible taux d'inflation, les salaires réels ont augmenté respectivement de 1,1%, 0,8% et 0,1%. A partir de 2005, les taux d'évolution nominale progressent régulièrement (1,0% en 2005, 1,2% en 2006, 1,6% en 2007 et 2,0% en 2008). Par contre, les salaires réels reculent de -0,2% en 2005, affichent +0,1% en 2006 et +0,9% en 2007 puis reculent à nouveau en 2008 à -0,4% (Tableau T1.93 nominal et T2.93 réel).

* Moyenne et haute technologie (MHT): une branche d'activité du secteur manufacturier MHT se définit en fonction de l'intensité de ses dépenses en recherche et développement dans sa valeur ajoutée.

Evolution des salaires réels en 2008 par branche économique en % par rapport à 2007
Secteur secondaire

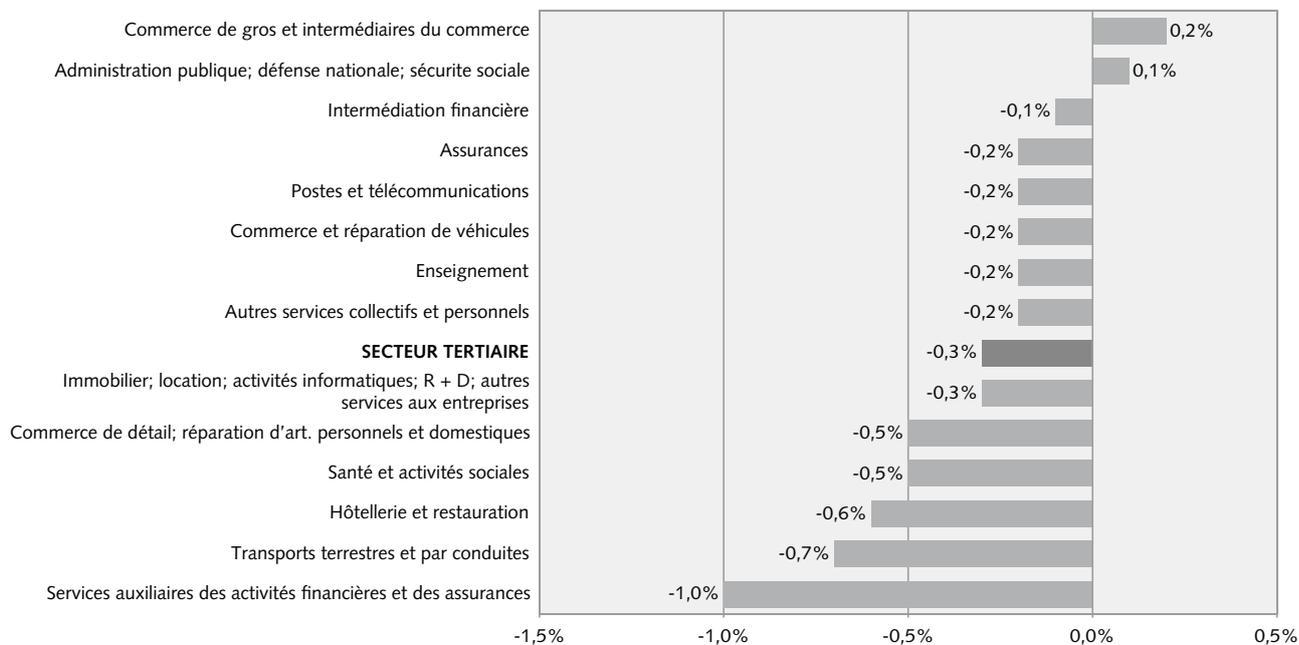
G 2.1



© Office fédéral de la statistique (OFS)

Evolution des salaires réels en 2008 par branche économique en % par rapport à 2007
Secteur tertiaire

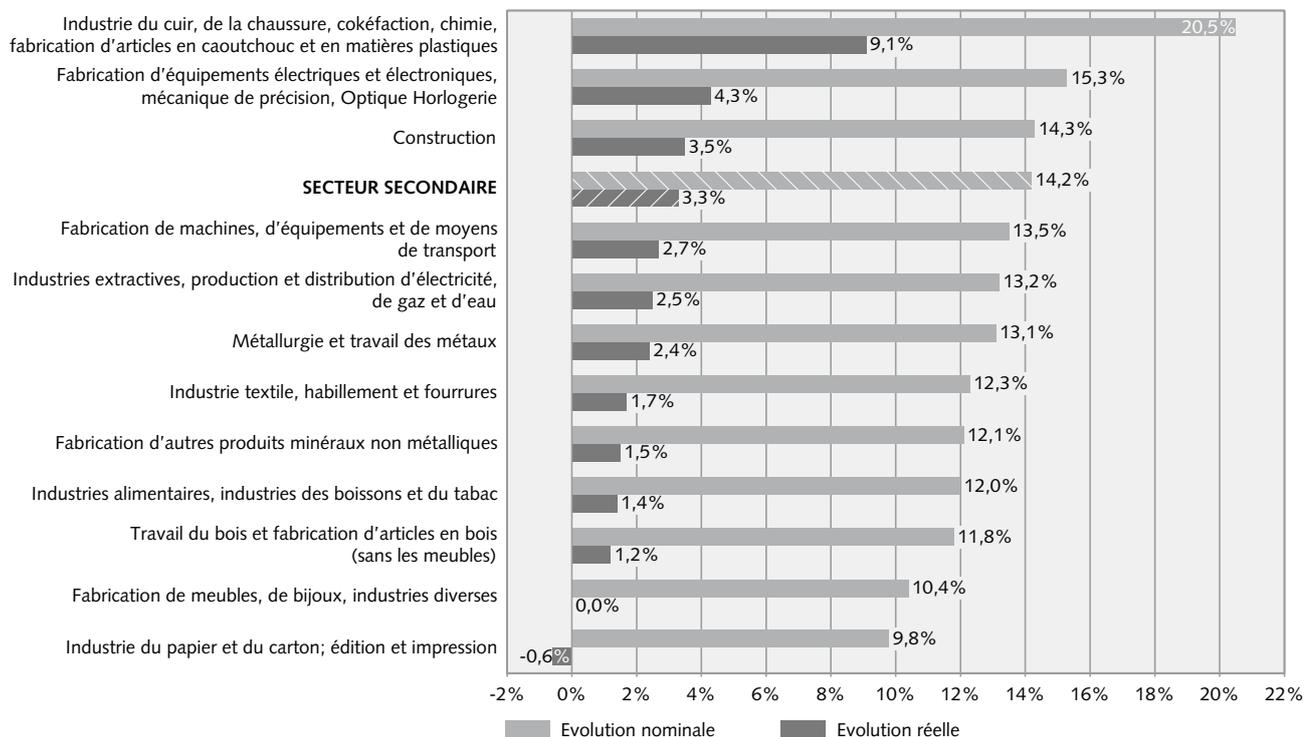
G 2.2



© Office fédéral de la statistique (OFS)

Evolution des salaires nominaux et réels par branche économique entre 2000 et 2008
Secteur secondaire

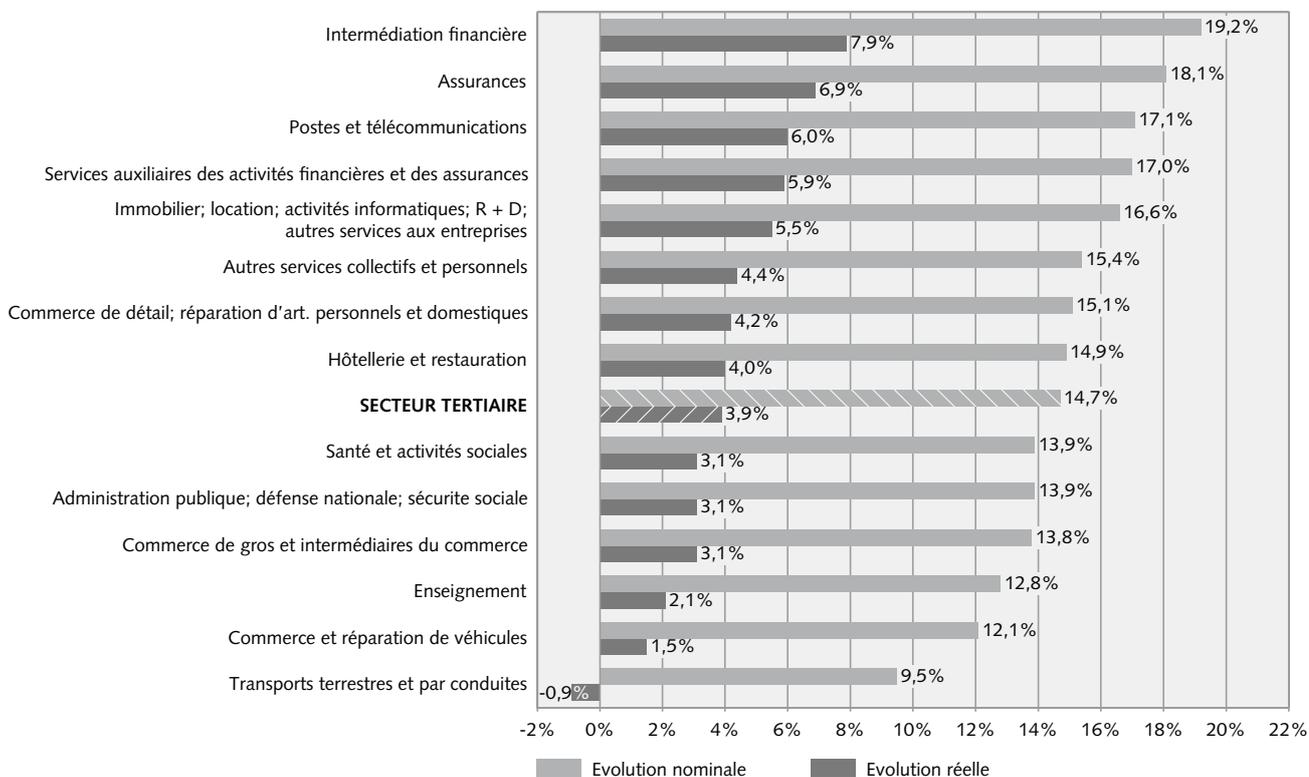
G 3.1



© Office fédéral de la statistique (OFS)

Evolution des salaires nominaux et réels par branche économique entre 2000 et 2008
Secteur tertiaire

G 3.2



© Office fédéral de la statistique (OFS)

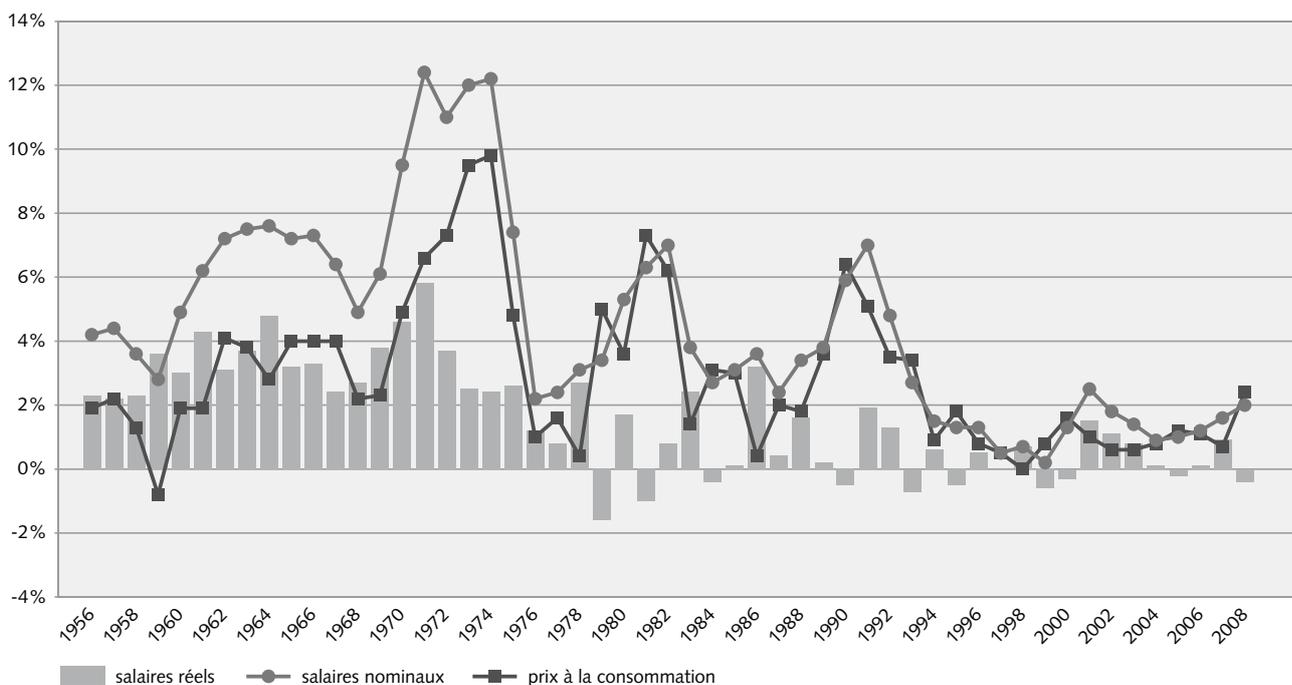
Depuis 1950, évolution des salaires et contexte économique

De 1950 à 1978, hormis en 1951, l'évolution des salaires nominaux a constamment été supérieure à celle des prix, engendrant chaque année, une augmentation du pouvoir d'achat des salaires. Ces taux vont brutalement chuter dès 1976 suite au premier choc pétrolier de 1973. En effet, dès 1976 et jusqu'en 2006, la situation se modifie avec une dynamique d'ajustement des salaires aux prix qui apparaît plus forte que sur la période antérieure. L'évolution du salaire réel présente alors un schéma en dents de scie oscillant de façon très irrégulière autour de la valeur nulle. En 1979, l'année du deuxième choc pétrolier, pour la première fois depuis 30 ans, exceptée l'année 1951, le pouvoir d'achat des salaires baisse, en partie sous l'effet de la hausse des prix (5%). L'impact de ce choc pétrolier va freiner l'expansion économique au début des années 80. Cette période sera marquée par une hausse généralisée des prix avec pour conséquence une chute des salaires réels. Dès 1984 et pour le reste de la décennie, l'économie suisse retrouve le chemin de la croissance.

Au début des années 90, l'environnement international instable (invasion et guerre du Koweït, dissolution de l'Union soviétique, flambée du prix du pétrole, construction européenne) conduit au ralentissement de la croissance

mondiale avec des conséquences négatives sur l'économie suisse. De 1990 à 1996, la Suisse vit sept années de stagnation économique. De 1990 à 1993, la récession qui se caractérise par une inflation élevée va entraîner une perte de pouvoir d'achat des salaires alors que, de 1994 à 1996, l'inflation est jugulée et le PIB affiche une légère hausse. Les salaires nominaux sont au plus bas depuis le début des années 50 et les salaires réels fluctuent autour de la valeur nulle. En 1997, la Suisse sort de cette période de morosité économique. La reprise conjoncturelle se poursuit en 1998 mais à un rythme plus lent en partie du fait de la crise asiatique amorcée en 1997 qui a affecté les économies occidentales à travers les marchés financiers. L'année 1999 voit un ralentissement de la croissance économique avec une croissance du PIB de 1,3% contre 2,8% en 1998 et une inflation plus forte surtout due à la hausse du prix des produits énergétiques et à l'augmentation de 1% de la taxe à la valeur ajoutée. De 1997 à 1999, la hausse des salaires nominaux est inférieure à 1% et les salaires réels stagnent. Les premières concrétisations de l'essor conjoncturel amorcé en 1997 ne prendront effet qu'en 2000 (Tableau T1.39 et Graphique G4).

Evolution des salaires réels de 1956 à 2008 (Base 1939=100) variation en % par rapport à l'année précédente G 4



© Office fédéral de la statistique (OFS)

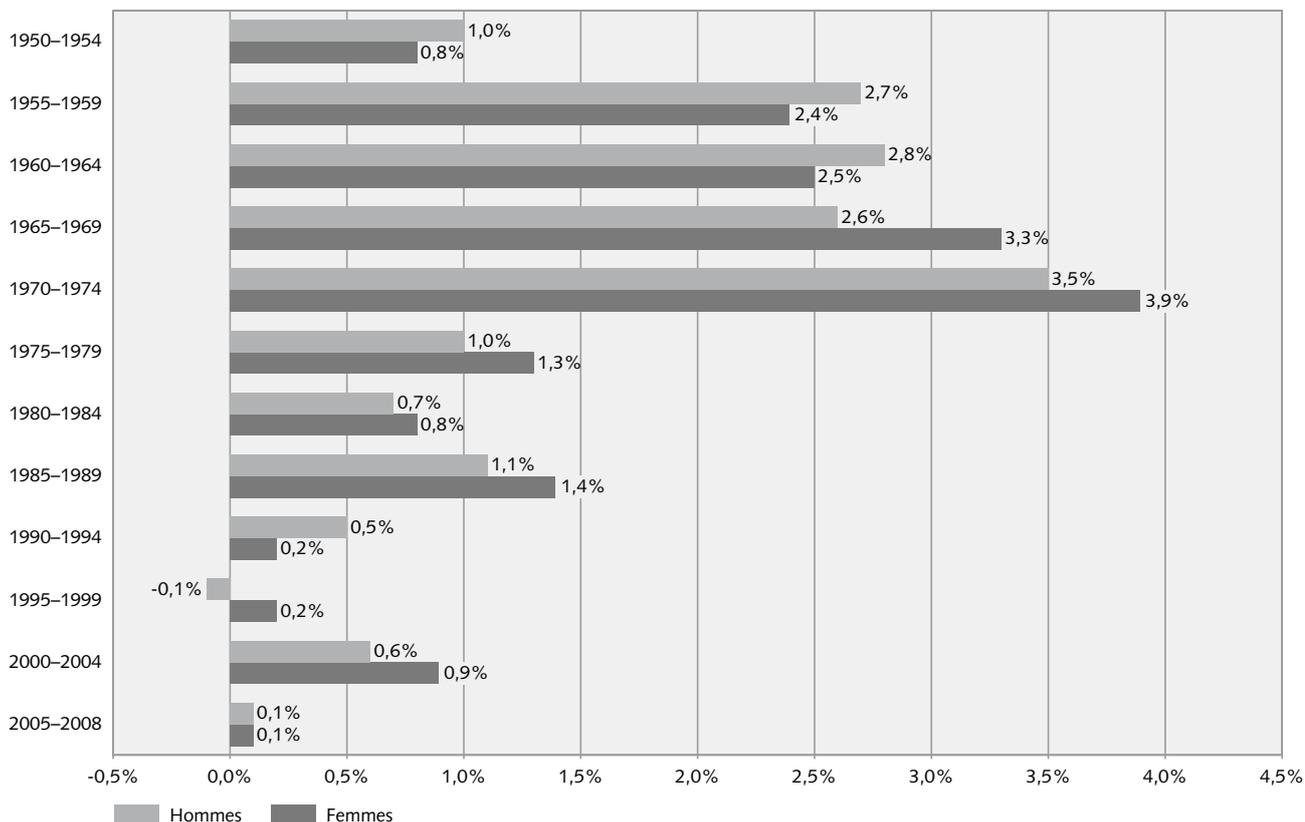
Evolution des salaires selon le sexe

La progression plus soutenue de l'indice nominal des salaires des femmes s'inscrit dans une tendance de long terme observée depuis le milieu des années 1960. Ainsi, l'indice en base 100 en 1939 s'établit, en 2008, à 2499 pour les femmes contre 2092 pour les hommes. Toutefois, la variation salariale en termes de pourcentage est à relativiser. En effet, cette croissance plus élevée s'explique en partie par le calcul de variation qui se base sur des salaires féminins globalement moins élevés que ceux des hommes. L'enquête suisse sur la structure des salaires (ESS) de 2006 montre que, dans l'ensemble de l'économie, les femmes ont gagné en moyenne 18,9% de

moins que leurs collègues masculins. Ce chiffre intègre les différences salariales mais aussi les différences structurelles (âge, formation, ancienneté, secteur d'activité). Le salaire médian des femmes se situe à 4926.–, alors que celui des hommes atteint 6076.–. Pour rappel, l'ESS nous donne, comme niveau de salaire, la valeur médiane qui correspond à la valeur par rapport à laquelle 50% des salaires sont supérieurs et 50% inférieurs (Graphique G5; Tableaux T1.1.05, T1.2.05 et T2.1.05, T2.2.05, Base 2005=100, et Tableau T1.39, Base 1939=100).

Evolution des salaires réels en moyenne annuelle selon le sexe 1950–2008

G 5



© Office fédéral de la statistique (OFS)

3 Aspects méthodologiques et définitions

3.1 Evolution des salaires à structure constante

L'évolution des salaires est mesurée par un indicateur annuel sous forme d'indice appelé «Indice suisse des salaires ISS» qui permet la comparaison directe entre une année considérée et une année de base. La dernière révision de l'ISS a permis de fixer la base à 2005 en prenant en compte les données les plus actuelles du marché du travail.

L'indice suisse des salaires (ISS) est un indicateur de l'évolution des salaires à structure constante. L'ISS mesure l'évolution du salaire moyen sans tenir compte des modifications qui s'opèrent, au cours du temps, sur les effectifs des groupes homogènes de personnes salariées constitués selon les variables suivantes: branche économique (28 branches NOGA), sexe et condition d'emploi (temps partiel et plein temps). Le calcul de l'ISS élimine donc, en partie, l'impact des évolutions de salaires induites par l'évolution de la structure des personnes salariées, à savoir, notamment, les changements de groupe de personnes à la suite, en général, d'une promotion ou encore, les mouvements d'entrée et de sortie dus aux départs et aux embauches.

Etant donné que la structure des effectifs se modifie au cours du temps, il s'ensuit que la comparaison des salaires s'avère de plus en plus hasardeuse à mesure que l'intervalle entre les périodes comparées s'allonge. C'est pourquoi la structure de base se doit d'être actualisée, si possible tous les 5 ans.

3.2 Méthode

L'ISS est un indice LASPEYRES-PRIX: L'indice de Laspeyres à pondération fixe permet une comparaison entre l'année choisie et l'année de base pour laquelle la pondération (ou structure des personnes salariées) a été fixée. La

méthode de calcul de l'ISS part de l'hypothèse que la structure des personnes salariées reste fixe au cours du temps, seuls les salaires évoluent.

La formule de l'ISS correspond à la somme pour tous les groupes homogènes de personnes salariées du rapport des salaires moyens multiplié par le poids du groupe exprimé en termes de masse salariale à la période de base.

$$ISS = \sum_{i=1}^n RSM_i * \left(\frac{p_i^0 * q_i^0}{\sum_{j=1}^n p_j^0 * q_j^0} \right)$$

L'agrégation de base pour le calcul de l'indice des salaires se fait selon la méthode du rapport des salaires moyens (RSM) de chacun des groupes de personnes salariées. Il s'agit du rapport entre le salaire moyen du groupe j à la période courante et celui à la période de base fixée.

$$RSM_j = \frac{P_j^t}{P_j^0} = \frac{\frac{1}{m} * \sum_{i=1}^m p_i^t}{\frac{1}{m} * \sum_{i=1}^m p_i^0}$$

Avec

i = groupes de personnes salariées, $i=1$ à n

j = personnes salariées du groupe, $j=1$ à m

p_j^0 = salaire de la personne salariée j à la période de base 0

p_j^t = salaire de la personne salariée j à la période t

p_i^0 = salaire moyen du groupe i à la période de base 0

p_i^t = salaire moyen du groupe i à la période t

q_i^0 = Effectif des personnes salariées du groupe i à la période 0

La pondération:

La pondération se calcule en termes de masses salariales à l'année de base choisie. Les coefficients de pondération représentent la masse salariale d'un groupe par rapport à la masse salariale totale de tous les groupes à la période de base.

Chaque personne salariée de la base de données est affectée à un groupe de personnes salariées qui répond à un certain nombre de critères caractéristiques qui sont: la classe économique, le sexe et la condition d'emploi. Le poids relatif de chacun des groupes est calculé sur la base des effectifs et des salaires de la population salariée suisse à l'année de base t_0 . Les groupes de personnes salariées sont pondérés à l'aide de ces poids relatifs. La nouvelle pondération de l'ISS se base, pour les effectifs, sur les données les plus récentes de l'enquête suisse des salaires 2004, menée par l'Office fédéral de la statistique et, pour les salaires, sur les données du Service de centralisation des statistiques de l'assurance-accidents (SSAA) de l'année 2005.

$$\left(\frac{p_i^0 * q_i^0}{\sum_{i=1}^n p_i^0 * q_i^0} \right)$$

Avec

i = groupes de personnes salariées, $i=1$ à n

p_i^0 = salaire moyen du groupe i à la période de base 0

q_i^0 = effectif des personnes salariées du groupe i à la période 0

3.3 Les salaires

Les données salariales utilisées dans le calcul de l'ISS sont contenues dans les déclarations d'accidents, établies pour les personnes salariées accidentés à l'intention des assureurs (qui sont la CNA, les institutions privées d'assurance, les caisses publiques d'assurance-accidents et les caisses-maladie). Ceux-ci transmettent leurs déclarations à l'OFS, via le Service de centralisation des statistiques de l'assurance-accidents (SSAA) à Lucerne, par voie informatique et sous forme anonymisée.

Les données salariales utilisées pour la nouvelle pondération (p_i^0) proviennent des déclarations d'accidents de l'année 2005.

La définition du salaire:

Salaire brut de base

+ Allocation de renchérissement

+ 13^e salaire

Sont exclues les composantes suivantes du salaire: les primes et commissions, les allocations familiales, diverses gratifications et les paiements en nature.

La mensualisation des salaires:

L'ISS se calcule sur la base du salaire mensuel. Il faut donc ramener les salaires au mode de rémunération horaire et annuelle à une durée comparable au salaire mensuel.

La conversion du salaire annuel se fait simplement en le divisant par 12. Les salaires horaires sont convertis en salaires mensuels selon la formule:

Salaires horaires * nombre d'heures de travail hebdomadaire * (52 semaines/12 mois)

La normalisation des salaires:

Étendre le champ de calcul de l'indice à l'ensemble des personnes salariées en incluant les personnes salariées à temps partiel implique la normalisation du salaire perçu. Il s'agit de ramener le salaire à une durée comparable entre les plein temps et les temps partiels. La conversion du temps de travail partiel en plein temps nécessite un calcul approprié pour chacun des modes de rémunération.

Le salaire perçu pour un emploi à temps partiel est normalisé en utilisant le taux d'occupation et la durée normale de travail hebdomadaire dans l'entreprise (DNTH).

La condition d'emploi: la définition du plein temps et du temps partiel dépend du taux d'occupation de la personne salariée. Le plein temps correspondant aux 90% ou plus du nombre d'heures par semaine dans l'entreprise (DNTH) et le temps partiel est donc inférieur ou égal aux 89% de cette même valeur.

3.4 Les personnes salariées

Les calculs statistiques portent sur les personnes salariées exerçant une activité dans une unité de production implantée sur le territoire suisse, conformément au concept intérieur. Sont prises en compte les personnes salariées résidentes (Suisse et étrangers établis à l'année) et les non résidentes (membres de l'UE, permis à durée déterminée, personnel des ambassades, consulat suisses et marine suisse). Sont exclus: le personnel des ambassades et consulats étrangers en Suisse, les fonctionnaires internationaux, les personnes résidant en Suisse mais travaillant à l'étranger ainsi que les personnes en apprentissage, les stagiaires, les volontaires et les voyageurs de commerce.

Les personnes salariées ont entre 19 et 65 ans pour les hommes et 19 et 64 ans pour les femmes.

Chaque personne salariée est intégrée, pour le calcul de l'ISS, dans un groupe homogène d'après l'activité économique principale de son établissement selon la NOGA02 (27 branches des secteurs secondaire et tertiaire, le secteur primaire n'est pas inclus dans le calcul), le sexe et la condition d'emploi.

Sont incluses les personnes salariées à plein temps, hommes et femmes et depuis 2006, les salariées femmes à temps partiel. Le nombre insuffisant de salariés hommes à temps partiel ne permet pas d'inclure de groupes dans le calcul qui donneraient des résultats statistiquement représentatifs. De même, un certain nombre de groupes de femmes ont été exclus du calcul.

Dans les groupes, dont la proportion de personnes salariées bénéficiant de salaires supérieurs au maximum assuré (8900 francs par mois) est suffisamment importante, un calcul spécifique, par extrapolation des données salariales connues, est appliqué afin de mieux prendre en compte ces salariés dans le calcul statistique.

Les effectifs de personnes salariées utilisés dans le calcul de la nouvelle pondération (q_i^0) proviennent de l'enquête sur la structure des salaires 2004.

3.5 Raccordement mathématique à l'ancienne série de l'indice

Les indices et les taux d'évolution en termes réels et nominaux, depuis 1942, sur la base 1939=100, figurent dans les tableaux en annexe. Les indices et les taux d'évolution en termes réels et nominaux, sur la base 1993=100, sont raccordés mathématiquement à la nouvelle série, avec la branche 30-33 agrégée et, à partir de 2006, l'intégration des femmes salariées à temps partiel.

Tableaux

T 1.05 Indice des salaires nominaux, 2006–2008

Branches économiques			Poids en %	Indice 2005=100			Variation en % par rapport à l'année précédente		
				2006	2007	2008	2006	2007	2008
A-O	01-93	TOTAL	100,0	101,2	102,8	104,9	1,2	1,6	2,0
C-F	10-45	SECTEUR SECONDAIRE	29,2	101,1	102,7	104,5	1,1	1,5	1,8
C/E	10-14/ 40-41	Industries extractives, production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	1,0	101,2	102,7	104,9	1,2	1,5	2,2
D	15-37	Industries manufacturières	20,6	101,1	102,6	104,4	1,1	1,5	1,8
	15-16	Industries alimentaires, industries des boissons et du tabac	1,9	101,0	101,2	102,6	1,0	0,1	1,5
	17-18	Industrie textile, habillement et fourrures	0,4	102,1	102,8	104,2	2,1	0,7	1,3
	20	Travail du bois et fabrication d'articles en bois (sans les meubles)	0,7	100,8	102,1	103,9	0,8	1,3	1,8
	21-22	Industrie du papier et du carton; édition et impression	1,8	100,3	101,4	103,0	0,3	1,1	1,6
	19, 23-25	Industrie du cuir, de la chaussure, cokéfaction, chimie, fabrication d'articles en caoutchouc et en matières plastiques	3,5	101,7	103,9	106,0	1,7	2,2	2,1
	26	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	0,5	101,3	102,5	104,0	1,3	1,2	1,4
	27-28	Métallurgie et travail des métaux	2,8	101,3	102,3	103,9	1,3	1,0	1,5
	29, 34-35	Fabrication de machines, d'équipements et de moyens de transport	3,8	101,2	102,9	105,0	1,2	1,7	2,0
	30-32	Fabrication d'équipements électriques et électroniques, mécanique de précision	2,2	100,7	103,0	104,7	0,7	2,2	1,7
	33	Fabrication d'instruments médicaux et d'instruments de précision et d'optique; horlogerie	2,4	101,1	102,7	104,6	1,1	1,6	1,9
	36-37	Fabrication de meubles, de bijoux, industries diverses	0,6	101,5	101,6	103,3	1,5	0,0	1,7
F	45	Construction	7,6	101,1	102,8	104,9	1,1	1,7	2,0
G-O	50-93	SECTEUR TERTIAIRE	70,8	101,2	102,9	105,1	1,2	1,7	2,1
G-H	50-55	Commerce, réparation; hôtellerie et restauration	18,8	101,0	102,4	104,6	1,0	1,4	2,2
	50	Commerce et réparation de véhicules	1,7	100,7	101,3	103,6	0,7	0,7	2,2
	51	Commerce de gros et intermédiaires du commerce	5,6	101,1	102,6	105,3	1,1	1,5	2,6
	52	Commerce de détail; réparation d'art. personnels et domestiques	7,6	101,2	103,0	105,0	1,2	1,7	1,9
	55	Hôtellerie et restauration	3,9	100,3	101,4	103,3	0,3	1,1	1,8
I	60-64	Transports et communications	7,4	100,8	102,6	104,5	0,8	1,8	1,9
	60-63	Transports terrestres et par conduites	4,7	100,4	102,2	103,9	0,4	1,7	1,7
	64	Postes et télécommunications	2,7	101,3	103,2	105,5	1,3	1,9	2,2
J-K	65-74	Activités financières; assurances, immobilier; location; activités informatiques; R + D; autres services aux entreprises	25,3	101,5	103,6	105,9	1,5	2,1	2,2
	65	Intermédiation financière	5,8	102,5	105,0	107,5	2,5	2,5	2,4
	66	Assurances	2,5	101,8	103,2	105,5	1,8	1,4	2,3
	67	Services auxiliaires des activités financières et des assurances	0,5	101,0	103,4	104,8	1,0	2,4	1,4
	70-74	Immobilier; location; activités informatiques; R + D; autres services aux entreprises	9,9	100,9	103,0	105,1	0,9	2,1	2,1
L	75	Administration publique; défense nationale; sécurité sociale	6,7	101,1	102,7	105,3	1,1	1,6	2,5
M-O	80/85/ 90-93	Enseignement; santé et activités sociales; autres services collectifs et personnels	19,3	101,4	102,7	104,8	1,4	1,3	2,0
M	80	Enseignement	6,1	102,2	103,7	106,0	2,2	1,5	2,2
N	85	Santé et activités sociales	10,3	101,1	102,5	104,5	1,1	1,4	1,9
O	90-93	Autres services collectifs et personnels	2,9	100,9	101,6	103,8	0,9	0,7	2,2

Composantes du salaire: Salaire brut de base, allocation de renchérissement et 13^e salaire.

Les primes et les commissions, les allocations familiales et les paiements en nature sont exclus du calcul.

T2.05 Indice des salaires réels, 2006–2008

Branches économiques			Poids en %	Indice 2005=100			Variation en % par rapport à l'année précédente		
				2006	2007	2008	2006	2007	2008
A-O	01-93	TOTAL	100,0	100,1	101,0	100,6	0,1	0,9	-0,4
C-F	10-45	SECTEUR SECONDAIRE	29,2	100,1	100,8	100,3	0,1	0,8	-0,6
C/E	10-14/ 40-41	Industries extractives, production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	1,0	100,2	100,9	100,6	0,2	0,7	-0,2
D	15-37	Industries manufacturières	20,6	100,1	100,8	100,1	0,1	0,7	-0,6
	15-16	Industries alimentaires, industries des boissons et du tabac	1,9	100,0	99,4	98,4	0,0	-0,6	-0,9
	17-18	Industrie textile, habillement et fourrures	0,4	101,1	101,0	99,9	1,1	-0,1	-1,1
	20	Travail du bois et fabrication d'articles en bois (sans les meubles)	0,7	99,8	100,3	99,7	-0,2	0,5	-0,6
	21-22	Industrie du papier et du carton; édition et impression	1,8	99,2	99,6	98,8	-0,8	0,4	-0,8
	19, 23-25	Industrie du cuir, de la chaussure, cokéfaction, chimie, fabrication d'articles en caoutchouc et en matières plastiques	3,5	100,6	102,1	101,7	0,6	1,4	-0,4
	26	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	0,5	100,3	100,7	99,7	0,3	0,4	-1,0
	27-28	Métallurgie et travail des métaux	2,8	100,2	100,5	99,6	0,2	0,3	-0,9
	29, 34-35	Fabrication de machines, d'équipements et de moyens de transport	3,8	100,1	101,1	100,7	0,1	1,0	-0,4
	30-32	Fabrication d'équipements électriques et électroniques, mécanique de précision	2,2	99,7	101,1	100,4	-0,3	1,5	-0,7
	33	Fabrication d'instruments médicaux et d'instruments de précision et d'optique; horlogerie	2,4	100,0	100,9	100,3	0,0	0,8	-0,6
	36-37	Fabrication de meubles, de bijoux, industries diverses	0,6	100,5	99,8	99,1	0,5	-0,7	-0,7
F	45	Construction	7,6	100,0	101,0	100,6	0,0	0,9	-0,4
G-O	50-93	SECTEUR TERTIAIRE	70,8	100,1	101,1	100,8	0,1	0,9	-0,3
G-H	50-55	Commerce, réparation; hôtellerie et restauration	18,8	99,9	100,6	100,3	-0,1	0,7	-0,3
	50	Commerce et réparation de véhicules	1,7	99,6	99,6	99,4	-0,4	-0,1	-0,2
	51	Commerce de gros et intermédiaires du commerce	5,6	100,1	100,8	101,0	0,1	0,8	0,2
	52	Commerce de détail; réparation d'art. personnels et domestiques	7,6	100,2	101,2	100,7	0,2	1,0	-0,5
	55	Hôtellerie et restauration	3,9	99,2	99,7	99,1	-0,8	0,4	-0,6
I	60-64	Transports et communications	7,4	99,7	100,7	100,2	-0,3	1,0	-0,5
	60-63	Transports terrestres et par conduites	4,7	99,4	100,4	99,7	-0,6	1,0	-0,7
	64	Postes et télécommunications	2,7	100,2	101,4	101,2	0,2	1,1	-0,2
J-K	65-74	Activités financières; assurances, immobilier; location; activités informatiques; R + D; autres services aux entreprises	25,3	100,4	101,8	101,6	0,4	1,4	-0,2
	65	Intermédiation financière	5,8	101,4	103,2	103,1	1,4	1,8	-0,1
	66	Assurances	2,5	100,7	101,4	101,2	0,7	0,7	-0,2
	67	Services auxiliaires des activités financières et des assurances	0,5	99,9	101,6	100,5	-0,1	1,7	-1,0
	70-74	Immobilier; location; activités informatiques; R + D; autres services aux entreprises	9,9	99,8	101,1	100,8	-0,2	1,3	-0,3
L	75	Administration publique; défense nationale; sécurité sociale	6,7	100,1	100,9	101,0	0,1	0,8	0,1
M-O	80/85/ 90-93	Enseignement; santé et activités sociales; autres services collectifs et personnels	19,3	100,3	100,9	100,6	0,3	0,6	-0,4
M	80	Enseignement	6,1	101,1	101,9	101,7	1,1	0,8	-0,2
N	85	Santé et activités sociales	10,3	100,0	100,7	100,2	0,0	0,7	-0,5
O	90-93	Autres services collectifs et personnels	2,9	99,9	99,8	99,6	-0,1	-0,1	-0,2

Composantes du salaire: Salaire brut de base, allocation de renchérissement et 13^e salaire.

Les primes et les commissions, les allocations familiales et les paiements en nature sont exclus du calcul.

T1.1.05 Indice des salaires nominaux, hommes, 2006–2008

	Poids en %	Indice 2005=100			Variation en % par rapport à l'année précédente			
		2006	2007	2008	2006	2007	2008	
Total	63,7	101,1	102,8	105,0	1,1	1,6	2,2	
Section								
C,E	Industries extractives, production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	1,0	101,2	102,7	104,9	1,2	1,5	2,2
D	Industries manufacturières	16,5	101,1	102,5	104,2	1,1	1,4	1,6
F	Construction	7,1	101,1	102,8	104,8	1,1	1,6	2,0
G,H	Commerce, réparation; hôtellerie et restauration	10,4	100,7	102,1	104,5	0,7	1,4	2,4
I	Transports et communications	5,6	100,8	102,7	104,5	0,8	1,9	1,8
J,K	Activités financières; assurances, immobilier; location; activités informatiques; R + D; autres services aux entreprises	12,2	101,5	103,9	106,6	1,5	2,4	2,5
L	Administration publique; défense nationale; sécurité sociale	4,5	100,9	102,6	105,1	0,9	1,6	2,5
M,N,O	Enseignement; santé et activités sociales; autres services collectifs et personnels	6,5	101,4	102,7	105,7	1,4	1,2	3,0
Secteur économique								
C - F	Secteur secondaire	24,6	101,1	102,6	104,4	1,1	1,5	1,8
G - O	Secteur tertiaire	39,2	101,1	102,9	105,4	1,1	1,8	2,5

T1.2.05 Indice des salaires nominaux, femmes, 2006–2008

	Poids en %	Indice 2005=100			Variation en % par rapport à l'année précédente			
		2006	2007	2008	2006	2007	2008	
Total	36,3	101,3	102,8	104,7	1,3	1,5	1,8	
Section								
C,E	Industries extractives, production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	-	-	-	-	-	-	
D	Industries manufacturières	4,1	101,3	103,0	105,3	1,3	1,7	2,3
F	Construction	0,5	-	-	-	-	-	
G,H	Commerce, réparation; hôtellerie et restauration	8,4	101,2	102,7	104,7	1,2	1,5	2,0
I	Transports et communications	1,8	100,7	102,3	104,4	0,7	1,6	2,1
J,K	Activités financières; assurances, immobilier; location; activités informatiques; R + D; autres services aux entreprises	6,4	101,3	103,1	104,6	1,3	1,7	1,5
L	Administration publique; défense nationale; sécurité sociale	2,2	101,4	103,0	105,7	1,4	1,5	2,6
M,N,O	Enseignement; santé et activités sociales; autres services collectifs et personnels	12,8	101,4	102,8	104,4	1,4	1,4	1,6
Secteur économique								
C - F	Secteur secondaire	4,6	101,2	102,9	105,3	1,2	1,7	2,3
G - O	Secteur tertiaire	31,7	101,3	102,8	104,6	1,3	1,5	1,8

Composantes du salaire: Salaire brut de base, allocation de renchérissement et 13^e salaire.

Les primes et les commissions, les allocations familiales et les paiements en nature sont exclus du calcul.

T2.1.05 Indice des salaires réels, hommes, 2006–2008

	Poids en %	Indice 2005=100			Variation en % par rapport à l'année précédente			
		2006	2007	2008	2006	2007	2008	
Total	63,7	100,1	101,0	100,7	0,1	0,9	-0,2	
Section								
C,E	Industries extractives, production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	1,0	100,2	100,9	100,6	0,2	0,7	-0,2
D	Industries manufacturières	16,5	100,0	100,7	99,9	0,0	0,7	-0,8
F	Construction	7,1	100,1	101,0	100,5	0,1	0,9	-0,4
G,H	Commerce, réparation; hôtellerie et restauration	10,4	99,7	100,3	100,2	-0,3	0,6	-0,1
I	Transports et communications	5,6	99,7	100,8	100,3	-0,3	1,1	-0,6
J,K	Activités financières; assurances, immobilier; location; activités informatiques; R + D; autres services aux entreprises	12,2	100,5	102,1	102,2	0,5	1,6	0,1
L	Administration publique; défense nationale; sécurité sociale	4,5	99,9	100,8	100,8	-0,1	0,9	0,0
M,N,O	Enseignement; santé et activités sociales; autres services collectifs et personnels	6,5	100,4	100,9	101,4	0,4	0,5	0,5
Secteur économique								
C - F	Secteur secondaire	24,6	100,0	100,8	100,1	0,0	0,7	-0,6
G - O	Secteur tertiaire	39,2	100,1	101,1	101,1	0,1	1,0	0,0

T2.2.05 Indice des salaires réels, femmes, 2006–2008

	Poids en %	Indice 2005=100			Variation en % par rapport à l'année précédente			
		2006	2007	2008	2006	2007	2008	
Total	36,3	100,2	101,0	100,4	0,2	0,8	-0,6	
Section								
C,E	Industries extractives, production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	-	-	-	-	-	-	-
D	Industries manufacturières	4,1	100,2	101,2	101,0	0,2	0,9	-0,2
F	Construction	0,5	-	-	-	-	-	-
G,H	Commerce, réparation; hôtellerie et restauration	8,4	100,1	100,9	100,4	0,1	0,8	-0,4
I	Transports et communications	1,8	99,6	100,5	100,1	-0,4	0,8	-0,3
J,K	Activités financières; assurances, immobilier; location; activités informatiques; R + D; autres services aux entreprises	6,4	100,3	101,3	100,3	0,3	1,0	-0,9
L	Administration publique; défense nationale; sécurité sociale	2,2	100,4	101,1	101,4	0,4	0,8	0,2
M,N,O	Enseignement; santé et activités sociales; autres services collectifs et personnels	12,8	100,3	101,0	100,1	0,3	0,7	-0,8
Secteur économique								
C - F	Secteur secondaire	4,6	100,2	101,1	101,0	0,2	1,0	-0,1
G - O	Secteur tertiaire	31,7	100,2	101,0	100,3	0,2	0,8	-0,7

Composantes du salaire: Salaire brut de base, allocation de renchérissement et 13^e salaire.

Les primes et les commissions, les allocations familiales et les paiements en nature sont exclus du calcul.

T 1.93 Indice des salaires nominaux, 2004–2008

Branches économiques			Indice 1993=100					Variation en % par rapport à l'année précédente				
			2004	2005	2006	2007	2008	2004	2005	2006	2007	2008
A-O	01-93	TOTAL	114,1	115,2	116,6	118,5	120,9	0,9	1,0	1,2	1,6	2,0
C-F	10-45	SECTEUR SECONDAIRE	113,3	114,7	116,0	117,7	119,9	0,6	1,2	1,1	1,5	1,8
C/E	10-14/ 40-41	Industries extractives, production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	112,5	113,7	115,1	116,8	119,3	0,8	1,1	1,2	1,5	2,2
D	15-37	Industries manufacturières	113,5	115,0	116,3	118,0	120,1	0,7	1,3	1,1	1,5	1,8
	15-16	Industries alimentaires, industries des boissons et du tabac	112,5	114,0	115,2	115,3	117,0	0,7	1,4	1,0	0,1	1,5
	17-18	Industrie textile, habillement et fourrures	110,5	112,4	114,8	115,5	117,1	1,0	1,7	2,1	0,7	1,3
	20	Travail du bois et fabrication d'articles en bois (sans les meubles)	111,6	113,4	114,3	115,8	117,9	0,7	1,6	0,8	1,3	1,8
	21-22	Industrie du papier et du carton; édition et impression	109,7	110,5	110,8	112,0	113,8	0,4	0,7	0,3	1,1	1,6
	19, 23-25	Industrie du cuir, de la chaussure, cokéfaction, chimie, fabrication d'articles en caoutchouc et en matières plastiques	119,5	123,2	125,3	128,0	130,6	1,2	3,1	1,7	2,2	2,1
	26	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	112,6	113,3	114,8	116,2	117,8	0,0	0,6	1,3	1,2	1,4
	27-28	Métallurgie et travail des métaux	113,2	113,8	115,2	116,4	118,1	0,8	0,5	1,3	1,0	1,5
	29, 34-35	Fabrication de machines, d'équipements et de moyens de transport	112,0	112,5	113,8	115,7	118,1	0,5	0,4	1,2	1,7	2,0
	30-33	Fabrication d'équip. électriques et électroniques, mécanique de précision, optique	114,5	116,3	117,4	119,5	121,7	0,5	1,6	0,9	1,8	1,8
	36-37	Fabrication de meubles, de bijoux, industries diverses	112,6	113,5	115,3	115,3	117,3	0,7	0,8	1,5	0,0	1,7
F	45	Construction	112,7	114,0	115,2	117,1	119,5	0,4	1,1	1,1	1,7	2,0
G-O	50-93	SECTEUR TERTIAIRE	114,8	115,7	117,1	119,1	121,6	1,2	0,9	1,2	1,7	2,1
G-H	50-55	Commerce, réparation; hôtellerie et restauration	114,5	115,9	117,0	118,7	121,2	1,0	1,2	1,0	1,4	2,2
	50	Commerce et réparation de véhicules	113,1	114,8	115,6	116,4	118,9	1,0	1,5	0,7	0,7	2,2
	51	Commerce de gros et intermédiaires du commerce	114,3	115,2	116,5	118,3	121,3	1,2	0,8	1,1	1,5	2,6
	52	Commerce de détail; réparation d'art. personnels et domestiques	114,2	115,9	117,3	119,4	121,7	0,9	1,4	1,2	1,7	1,9
	55	Hôtellerie et restauration	115,6	117,0	117,4	118,7	120,9	1,1	1,2	0,3	1,1	1,8
I	60-64	Transports et communications	111,5	111,9	112,8	114,8	117,0	1,4	0,4	0,8	1,8	1,9
	60-63	Transports terrestres et par conduites	106,8	107,2	107,6	109,5	111,4	0,9	0,4	0,4	1,7	1,7
	64	Postes et télécommunications	120,0	120,5	122,1	124,4	127,2	2,2	0,4	1,3	1,9	2,2
J-K	65-74	Activités financières; assurances, immobilier; location; activités informatiques; R + D; autres services aux entreprises	120,4	121,5	123,3	125,9	128,7	1,3	0,9	1,5	2,1	2,2
	65	Intermédiation financière	123,4	124,0	127,0	130,2	133,3	1,0	0,5	2,5	2,5	2,4
	66	Assurances	124,9	126,1	128,3	130,2	133,1	0,8	1,0	1,8	1,4	2,3
	67	Services auxiliaires des activités financières et des assurances	124,1	125,3	126,5	129,6	131,3	0,9	0,9	1,0	2,4	1,4
	70-74	Immobilier; location; activités informatiques; R + D; autres services aux entreprises	116,6	117,8	118,8	121,2	123,8	1,8	1,0	0,9	2,1	2,1
L	75	Administration publique; défense nationale; sécurité sociale	111,1	112,3	113,6	115,4	118,3	0,6	1,1	1,1	1,6	2,5
M-O	80/85/ 90-93	Enseignement; santé et activités sociales; autres services collectifs et personnels	113,5	114,1	115,7	117,3	119,7	1,3	0,6	1,4	1,3	2,0
M	80	Enseignement	110,3	110,9	113,3	115,0	117,5	0,9	0,5	2,2	1,5	2,2
N	85	Santé et activités sociales	114,2	114,9	116,1	117,8	120,0	1,3	0,6	1,1	1,4	1,9
O	90-93	Autres services collectifs et personnels	115,9	116,8	117,9	118,7	121,3	1,9	0,8	0,9	0,7	2,2

Composantes du salaire: Salaire brut de base, allocation de renchérissement et 13^e salaire.

Les primes et les commissions, les allocations familiales et les paiements en nature sont exclus du calcul.

T2.93 Indice des salaires réels, 2004–2008

Branches économiques			Indice 1993 =100					Variation en % par rapport à l'année précédente				
			2004	2005	2006	2007	2008	2004	2005	2006	2007	2008
A-O	01-93	TOTAL	103,9	103,7	103,8	104,7	104,3	0,1	-0,2	0,1	0,9	-0,4
C-F	10-45	SECTEUR SECONDAIRE	103,1	103,2	103,3	104,1	103,5	-0,2	0,1	0,1	0,8	-0,6
C/E	10-14/ 40-41	Industries extractives, production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	102,4	102,3	102,5	103,2	103,0	0,0	-0,1	0,2	0,7	-0,2
D	15-37	Industries manufacturières	103,4	103,5	103,6	104,3	103,6	-0,1	0,1	0,1	0,7	-0,6
	15-16	Industries alimentaires, industries des boissons et du tabac	102,4	102,6	102,6	101,9	101,0	-0,1	0,2	0,0	-0,6	-0,9
	17-18	Industrie textile, habillement et fourrures	100,6	101,1	102,2	102,1	101,0	0,2	0,5	1,1	-0,1	-1,1
	20	Travail du bois et fabrication d'articles en bois (sans les meubles)	101,6	102,0	101,8	102,3	101,7	-0,1	0,5	-0,2	0,5	-0,6
	21-22	Industrie du papier et du carton; édition et impression	99,9	99,4	98,6	99,0	98,2	-0,4	-0,4	-0,8	0,4	-0,8
	19, 23-25	Industrie du cuir, de la chaussure, cokéfaction, chimie, fabrication d'articles en caoutchouc et en matières plastiques	108,8	110,8	111,5	113,1	112,7	0,4	1,9	0,6	1,4	-0,4
	26	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	102,5	101,9	102,2	102,7	101,7	-0,8	-0,5	0,3	0,4	-1,0
	27-28	Métallurgie et travail des métaux	103,0	102,4	102,6	102,9	101,9	0,0	-0,7	0,2	0,3	-0,9
	29, 34-35	Fabrication de machines, d'équipements et de moyens de transport	102,0	101,2	101,3	102,3	101,9	-0,3	-0,8	0,1	1,0	-0,4
	30-33	Fabrication d'équip. électriques et électroniques, mécanique de précision, optique	104,2	104,6	104,5	105,6	105,0	-0,3	0,4	-0,1	1,1	-0,6
	36-37	Fabrication de meubles, de bijoux, industries diverses	102,5	102,1	102,6	101,9	101,2	-0,1	-0,4	0,5	-0,7	-0,7
F	45	Construction	102,6	102,6	102,6	103,5	103,1	-0,4	-0,1	0,0	0,9	-0,4
G-O	50-93	SECTEUR TERTIAIRE	104,5	104,1	104,3	105,3	104,9	0,4	-0,3	0,1	0,9	-0,3
G-H	50-55	Commerce, réparation; hôtellerie et restauration	104,2	104,3	104,2	104,9	104,6	0,2	0,1	-0,1	0,7	-0,3
	50	Commerce et réparation de véhicules	102,9	103,3	102,9	102,8	102,6	0,1	0,4	-0,4	-0,1	-0,2
	51	Commerce de gros et intermédiaires du commerce	104,1	103,7	103,8	104,5	104,7	0,4	-0,4	0,1	0,8	0,2
	52	Commerce de détail; réparation d'art. personnels et domestiques	104,0	104,3	104,4	105,5	105,0	0,1	0,3	0,2	1,0	-0,5
	55	Hôtellerie et restauration	105,2	105,3	104,5	104,9	104,3	0,3	0,0	-0,8	0,4	-0,6
I	60-64	Transports et communications	101,5	100,7	100,4	101,4	100,9	0,5	-0,8	-0,3	1,0	-0,5
	60-63	Transports terrestres et par conduites	97,2	96,4	95,8	96,8	96,1	0,1	-0,8	-0,6	1,0	-0,7
	64	Postes et télécommunications	109,3	108,5	108,7	109,9	109,7	1,4	-0,7	0,2	1,1	-0,2
J-K	65-74	Activités financières; assurances, immobilier; location; activités informatiques; R + D; autres services aux entreprises	109,6	109,3	109,7	111,3	111,0	0,5	-0,3	0,4	1,4	-0,2
	65	Intermédiation financière	112,3	111,5	113,1	115,1	115,0	0,2	-0,7	1,4	1,8	-0,1
	66	Assurances	113,7	113,5	114,3	115,0	114,9	0,0	-0,2	0,7	0,7	-0,2
	67	Services auxiliaires des activités financières et des assurances	113,0	112,8	112,6	114,5	113,3	0,1	-0,2	-0,1	1,7	-1,0
	70-74	Immobilier; location; activités informatiques; R + D; autres services aux entreprises	106,1	106,0	105,8	107,2	106,8	1,0	-0,1	-0,2	1,3	-0,3
L	75	Administration publique; défense nationale; sécurité sociale	101,1	101,1	101,1	102,0	102,1	-0,2	0,0	0,1	0,8	0,1
M-O	80/85/ 90-93	Enseignement; santé et activités sociales; autres services collectifs et personnels	103,3	102,7	103,0	103,7	103,3	0,5	-0,6	0,3	0,6	-0,4
M	80	Enseignement	100,4	99,8	100,8	101,6	101,4	0,1	-0,7	1,1	0,8	-0,2
N	85	Santé et activités sociales	103,9	103,4	103,4	104,1	103,6	0,5	-0,5	0,0	0,7	-0,5
O	90-93	Autres services collectifs et personnels	105,5	105,1	105,0	104,9	104,7	1,1	-0,4	-0,1	-0,1	-0,2

Composantes du salaire: Salaire brut de base, allocation de renchérissement et 13^e salaire.

Les primes et les commissions, les allocations familiales et les paiements en nature sont exclus du calcul.

T 1.39 Evolution des salaires nominaux, des prix à la consommation et des salaires réels, 1942–1975 (1/2)

Année	Salaires nominaux ¹						Prix à la consommation ²	Salaires réels					
	Indice (base 1939 = 100)			Variation par rapport à l'année précédente			Variation par rapport à l'année précédente	Indice (base 1939 = 100)			Variation par rapport à l'année précédente		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
1939	100	100	100					100	100	100			
1940	-	-	-	} 7,8 ³			} 12,8 ³	-	-	-	} -4,5 ³		
1941	-	-	-					-	-	-			
1942	125	125	127					87	87	88			
1943	134	133	138	7,1	6,5	8,6	3,8	90	89	92	3,2	2,7	4,8
1944	143	140	148	6,3	5,6	7,7	1,6	94	92	98	4,6	3,9	6,0
1945	153	149	163	7,5	6,1	10,2	0,0	101	98	108	7,4	6,0	10,1
1946	169	163	182	10,4	9,7	11,6	1,5	110	106	118	8,7	8,0	9,8
1947	183	175	198	8,0	7,6	8,6	5,3	113	108	122	2,6	2,3	3,2
1948	193	185	210	5,5	5,3	5,8	0,2	119	114	129	5,3	5,1	5,6
1949	195	187	211	1,0	1,2	0,7	-0,9	121	116	131	1,9	2,0	1,6
1950	197	189	213	1,1	1,1	0,9	-0,5	123	118	132	1,4	1,5	1,2
1951	206	197	222	4,4	4,4	4,4	5,7	121	116	131	-1,2	-1,2	-1,2
1952	212	204	229	2,9	3,1	2,8	0,7	124	119	134	2,2	2,3	2,0
1953	215	206	232	1,4	1,2	1,6	-0,3	126	121	136	1,8	1,7	2,1
1954	218	210	235	1,6	1,9	1,1	1,1	126	122	136	0,4	0,7	-0,2
1955	224	216	240	2,8	3,1	2,3	0,7	129	125	139	2,3	2,6	1,8
1956	233	225	251	4,2	4,1	4,3	1,9	132	128	142	2,3	2,2	2,5
1957	244	235	262	4,4	4,3	4,5	2,2	135	130	145	2,2	2,1	2,3
1958	252	245	269	3,6	4,1	2,8	1,3	138	134	147	2,3	2,8	1,5
1959	260	251	277	2,8	2,8	2,9	-0,8	143	139	153	3,6	3,6	3,7
1960	272	264	291	4,9	4,9	4,9	1,9	147	143	157	2,9	2,9	2,9
1961	289	280	308	6,2	6,2	6,1	1,9	153	149	164	4,2	4,2	4,1
1962	310	301	328	7,2	7,6	6,5	4,1	158	154	167	3,0	3,4	2,3
1963	332	324	352	7,5	7,5	7,3	3,8	164	159	173	3,6	3,6	3,4
1964	358	349	378	7,6	7,8	7,4	2,8	171	167	181	4,7	4,8	4,5
1965	384	374	406	7,2	7,1	7,3	4,0	176	172	186	3,1	3,0	3,2
1966	412	401	438	7,3	7,2	7,9	4,0	182	177	193	3,2	3,0	3,8
1967	439	426	467	6,4	6,4	6,6	4,0	186	181	198	2,3	2,3	2,5
1968	460	447	490	4,9	4,8	5,1	2,2	191	186	204	2,6	2,5	2,8
1969	488	467	522	6,1	4,6	6,4	2,3	198	190	212	3,7	2,2	4,0
1970	534	510	576	9,5	9,2	10,4	4,9	207	198	223	4,4	4,2	5,2
1971	601	574	648	12,4	12,4	12,6	6,6	218	209	236	5,4	5,5	5,7
1972	667	637	719	11,0	11,1	11,0	7,3	226	216	244	3,4	3,5	3,4
1973	747	713	808	12,0	11,9	12,4	9,5	231	221	250	2,3	2,2	2,7
1974	838	800	908	12,2	12,1	12,4	9,8	236	225	256	2,2	2,2	2,4
1975	901	859	976	7,4	7,4	7,5	4,8	242	231	262	2,5	2,4	2,5

¹ Jusqu'en 1993: à partir des résultats de l'enquête d'octobre sur les salaires et traitements. Dès 1994: à partir des données fournies par le Service de centralisation des statistiques de l'assurance-accidents (SSAA).

² Jusqu'en 1993: indice des prix à la consommation au mois d'octobre. Dès 1994: variation annuelle moyenne en %

³ 1939–1942: variation annuelle moyenne en %

Source: Office fédéral de la statistique, Indice suisse des salaires, Indice des prix à la consommation

T 1.39 Evolution des salaires nominaux, des prix à la consommation et des salaires réels, 1976–2008 (2/2)

Année	Salaires nominaux ¹						Prix à la consommation ²	Salaires réels						
	Indice (base 1939 = 100)			Variation par rapport à l'année précédente				Variation par rapport à l'année précédente	Indice (base 1939 = 100)			Variation par rapport à l'année précédente		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
1976	920	875	1005	2,2	1,9	2,9	1,0	245	233	267	1,2	0,8	1,9	
1977	942	897	1025	2,4	2,6	2,0	1,6	247	235	269	0,8	1,0	0,5	
1978	972	924	1064	3,1	3,0	3,8	0,4	254	241	277	2,7	2,5	3,3	
1979	1004	955	1101	3,4	3,3	3,5	5,0	250	237	274	-1,5	-1,6	-1,4	
1980	1058	1005	1162	5,3	5,2	5,6	3,6	254	241	279	1,6	1,6	1,9	
1981	1124	1067	1239	6,3	6,2	6,6	7,3	251	238	277	-1,0	-1,0	-0,7	
1982	1203	1143	1322	7,0	7,1	6,7	6,2	253	241	278	0,8	0,9	0,5	
1983	1248	1186	1371	3,8	3,8	3,8	1,4	259	246	285	2,3	2,3	2,3	
1984	1283	1218	1411	2,7	2,7	2,9	3,1	258	245	284	-0,4	-0,4	-0,2	
1985	1323	1256	1459	3,1	3,1	3,4	3,0	259	246	285	0,2	0,1	0,4	
1986	1370	1300	1516	3,6	3,5	3,9	0,4	267	253	295	3,2	3,2	3,5	
1987	1403	1330	1557	2,4	2,3	2,7	2,0	268	254	298	0,4	0,3	0,7	
1988	1452	1375	1615	3,4	3,4	3,7	1,8	273	258	303	1,7	1,6	1,9	
1989	1507	1427	1680	3,8	3,8	4,0	3,6	274	259	304	0,2	0,2	0,4	
1990	1595	1511	1775	5,9	5,9	5,7	6,4	272	257	302	-0,5	-0,5	-0,7	
1991	1706	1619	1887	7,0	7,2	6,3	5,1	277	262	306	1,8	1,9	1,1	
1992	1788	1699	1969	4,8	4,9	4,3	3,5	280	266	308	1,2	1,3	0,8	
1993	1836	1743	2024	2,7	2,6	2,8	3,4	278	264	306	-0,7	-0,7	-0,5	
1994	1862	1769	2051	1,5	1,5	1,4	0,9	280	265	308	0,5	0,6	0,4	
1995	1887	1789	2087	1,3	1,1	1,8	1,8	279	264	307	-0,5	-0,6	0,0	
1996	1910	1811	2117	1,3	1,2	1,4	0,8	280	265	309	0,5	0,4	0,6	
1997	1919	1818	2130	0,5	0,4	0,6	0,5	280	265	310	0,0	-0,1	0,1	
1998	1932	1832	2142	0,7	0,7	0,5	0,0	282	266	311	0,6	0,7	0,5	
1999	1938	1835	2156	0,3	0,1	0,7	0,8	280	265	311	-0,5	-0,7	-0,1	
2000	1963	1856	2190	1,3	1,2	1,6	1,6	279	264	311	-0,3	-0,4	0,0	
2001	2011	1902	2245	2,5	2,5	2,5	1,0	284	268	316	1,5	1,5	1,5	
2002	2047	1933	2296	1,8	1,6	2,3	0,6	287	270	321	1,1	1,0	1,6	
2003	2076	1958	2334	1,4	1,3	1,7	0,6	289	272	324	0,8	0,7	1,0	
2004	2095	1975	2360	0,9	0,9	1,1	0,8	289	272	325	0,1	0,1	0,3	
2005	2115	1992	2386	1,0	0,9	1,1	1,2	289	271	325	-0,2	-0,3	-0,1	
2006	2140	2014	2417	1,2	1,1	1,3	1,1	289	271	326	0,1	0,1	0,2	
2007	2175	2047	2454	1,6	1,6	1,5	0,7	292	274	328	0,9	0,9	0,8	
2008	2219	2092	2499	2,0	2,2	1,8	2,4	290	273	326	-0,4	-0,2	-0,6	

¹ Jusqu'en 1993: à partir des résultats de l'enquête d'octobre sur les salaires et traitements. Dès 1994: à partir des données fournies par le Service de centralisation des statistiques de l'assurance-accidents (SSAA).

² Jusqu'en 1993: indice des prix à la consommation au mois d'octobre. Dès 1994: variation annuelle moyenne en %

Source: Office fédéral de la statistique, Indice suisse des salaires, Indice des prix à la consommation

Programme des publications de l'OFS

En sa qualité de service central de statistique de la Confédération, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a pour tâche de rendre les informations statistiques accessibles à un large public.

L'information statistique est diffusée par domaine (cf. verso de la première page de couverture); elle emprunte diverses voies:

Moyen de diffusion

Service de renseignements individuels

L'OFS sur Internet

Communiqués de presse: information rapide concernant les résultats les plus récents

Publications: information approfondie (certaines sont disponibles sur disquette/CD-Rom)

Données interactives (banques de données, accessibles en ligne)

Contact

032 713 60 11
info@bfs.admin.ch

www.statistique.admin.ch

www.news-stat.admin.ch

032 713 60 60
order@bfs.admin.ch

www.statdb.bfs.admin.ch

Informations sur les divers moyens de diffusion sur Internet à l'adresse
www.statistique.admin.ch → Services → Les publications de Statistique suisse

Statistique de l'évolution des salaires

Les résultats de l'évolution des salaires s'inscrivent dans le domaine 3 «Vie active et rémunération du travail». Les premiers résultats sont présentés au public sous forme de communiqué de presse, vers le début de l'année, pour les résultats de l'année précédente.

D'autres informations concernant les conditions de travail sont fournies par diverses sections de l'OFS:

- Section des salaires et des conditions de travail: résultats de l'enquête sur la structure des salaires (LSE), et statistiques à partir des conventions collectives de travail (CCT).
- Section de la vie active et du marché du travail: résultats de l'enquête suisse sur la population active (ESPA) et les statistiques sur la durée normale du travail dans les entreprises.

Depuis 1994, la statistique de l'évolution des salaires est établie à partir des données fournies par le Service de centralisation des statistiques de l'assurance-accidents (SSAA). Le principal objet de cette statistique est l'indice suisse des salaires (ISS). Cette statistique permet de mesurer les variations salariales moyennes dans les branches économiques des secteurs secondaire et tertiaire. Les principaux résultats de 2008, publiés selon la nomenclature des activités économiques NOGA2002, sont exposés en détail dans la présente publication.

N° de commande

166-0800

Commandes

Tél.: 032 713 60 60

Fax: 032 713 60 61

E-mail: order@bfs.admin.ch

Prix

6 francs (TVA excl.)

ISBN 978-3-303-03242-8